



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## exportations

Question écrite n° 33509

### Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la nécessité de relancer les ventes de vins français aux États-Unis. En effet, la chute des ventes des vins français dans ce pays est assez lourde, notamment en raison d'une concurrence internationale accrue. Il lui demande donc quels moyens il entend engager afin de renforcer la présence des entreprises exportatrices de vins français aux États-Unis.

### Texte de la réponse

L'attention du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité a été appelée sur la situation difficile des exportations de vins français. La plus haute attention est portée à ces difficultés, particulièrement marquées sur le marché nord-américain. Le Gouvernement s'est mobilisé afin de soutenir nos exportateurs de vins dans cette conjoncture difficile. Depuis plusieurs mois, une concertation interministérielle a été engagée afin de mettre en oeuvre des réponses opérationnelles aux difficultés des exportateurs français. À cet effet, tous les services de soutien à l'export ont été mobilisés et en particulier les missions économiques françaises aux États-Unis, UBI France et la SOPEXA. Une « task force » a par ailleurs été constituée et s'est réunie plusieurs fois, avec la participation des principales entreprises exportatrices concernées. Ces réunions ont montré la détermination des pouvoirs publics et des opérateurs à renforcer la présence française sur les salons dédiés au vin et les actions à mener dans ces salons ont été déterminées en étroite collaboration avec les opérateurs. MM. Hervé Gaymard et François Loos se sont eux-mêmes rendus au salon Vinexpo America à Chicago en juin dernier, où ils ont pu rencontrer et échanger avec de nombreux responsables d'entreprises françaises et américaines. En outre, un soutien est apporté aux exportateurs dans leurs démarches de suivi commercial et de prospection à l'étranger à travers l'utilisation de volontaires internationaux en entreprise dont le coût est pris en charge pour partie par l'État, la labellisation d'un certain nombre de salons viticoles aux États-Unis ouvrant droit aux programmes de subventions d'UBI France et la mise en oeuvre de la procédure Sidex, de soutien individualisé aux démarches à l'export. Enfin, afin de stimuler les ventes de vins français, les moyens publics destinés à soutenir les actions de promotion et de communication en particulier à l'export ont été augmentés de 50 %. Un effort sera fait sur cette base pour soutenir prioritairement les campagnes collectives qui contribuent à améliorer l'image des vins français et à expliquer, dans sa diversité, la cohérence de l'offre française. Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité sait l'importance de l'exportation pour la filière viticole française et il veille avec le secrétaire d'État au commerce extérieur à ce que les pouvoirs publics restent mobilisés aux côtés des opérateurs afin de surmonter ces difficultés et défendre la place des vins français sur les marchés d'exportation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 33509

**Rubrique** : Commerce extérieur

**Ministère interrogé** : agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire** : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 10 février 2004, page 941

**Réponse publiée le** : 25 janvier 2005, page 754